



CAHIER D'ACTEUR

BRANCHÉ SUR DEMAIN :
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE EN DÉBAT

04.09.2025
14.01.2026

Raphaël Schellenberger

Raphaël Schellenberger est député de la 4^e circonscription du Haut-Rhin depuis 2017.

Il a présidé la Commission d'enquête visant à établir les raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France de 2022 à 2023. A ce titre, il a auditionné un grand nombre d'acteurs politiques, institutionnels et experts du secteur.

Il est membre de la Commission du développement durable à l'Assemblée Nationale et est particulièrement investi sur les sujets d'énergie et d'industrialisation.

Contact : Raphaël Schellenberger

8 rue James Barbier 68700 CERNAY
T +33 3 89 28 20 59

Mail :

raphael.schellenberger@assemblee-nationale.fr

Site Internet : www.raphael-schellenberger.fr

Le point de vue de Raphaël Schellenberger

L'Alsace est une grande terre d'industrie et d'innovation. Sa position géographique stratégique, au carrefour des grands axes économiques continentaux, en a fait un territoire de production, d'échanges et de savoir-faire. Au fil des décennies, elle a su transformer son héritage industriel en un moteur d'innovation et de transition, en conciliant compétitivité économique et responsabilité environnementale.

Aujourd'hui, le Sud Alsace s'inscrit pleinement dans cette continuité. Le territoire connaît une phase de rebond industriel marquée par l'implantation annoncée d'acteurs d'envergure. Cependant, cette ambition ne pourra se concrétiser que si les conditions énergétiques sont réunies. **La garantie d'un approvisionnement électrique stable, suffisant et durable constitue un besoin essentiel.**

L'enjeu du débat public sur le plan d'investissement de RTE est donc crucial : il s'agit d'anticiper les besoins réels à venir et de doter les territoires industriels des infrastructures énergétiques capables d'accompagner leur développement.



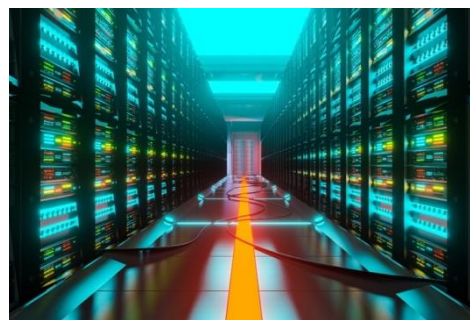
Le Sud Alsace : un territoire moteur de la réindustrialisation française

De la région mulhousienne jusqu'au Rhin, le bassin industriel du Sud Alsace regroupe des activités historiques et des filières d'avenir : chimie, mécanique, métallurgie, automobile, numérique, biotechnologies.

Cette diversité fait du Sud Alsace un territoire moteur de la réindustrialisation française, engagé dans la décarbonation et la généralisation des usages électriques. Anticiper ses besoins énergétiques revient à garantir la poursuite de cette dynamique.

De nouveaux projets majeurs, déjà engagés sur le territoire, en illustrent les enjeux concrets et la nécessité d'une planification électrique adaptée :

- **Microsoft**, avec son futur data center à Petit-Landau, positionne le Sud Alsace sur la carte européenne du cloud et de l'intelligence artificielle. Ce projet est au cœur de la souveraineté numérique française, en garantissant la sécurité des données. Toute défaillance représente un risque direct pour la stabilité de nos activités économiques et publiques. Ce type d'infrastructure requiert une alimentation électrique importante, hautement sécurisée et continue, garantissant la performance, la fiabilité et la continuité des services numériques.
- **Blue Solutions**, à Wittelsheim, prépare l'implantation d'une usine de production de batteries pour véhicules électriques. Ce projet symbolise la montée en puissance d'une industrie



électrifiée et décarbonée, au cœur de la transition énergétique et de la souveraineté industrielle française.

- La **plateforme WEUROPE**, sur la rive du Rhin à Chalampé, illustre la puissance et la synergie du tissu chimique alsacien. Regroupant plusieurs acteurs majeurs – Butachimie, Alsachimie, BASF, Linde, Air Products et B+T Group – elle constitue un pôle industriel intégré déjà fortement dépendant de la fourniture d'électricité pour le fonctionnement de ses procédés. Son évolution à venir appelle un renforcement anticipé des apports électriques.

Conclusion

Le Sud Alsace constitue un maillon fort de la réindustrialisation décarbonée française. Cette ambition ne peut toutefois se concrétiser que si l'énergie, socle de toute production moderne, est disponible en quantité suffisante, avec la stabilité et la fiabilité indispensables aux procédés industriels.

Je tiens à me réjouir de la stratégie de standardisation des raccordements électriques et de planification des zones prioritaires de croissance compris dans ce plan d'investissement.

Pour le Sud Alsace, la mise en œuvre de la **zone P2** du plan d'investissement de RTE s'impose donc comme une nécessité stratégique. Elle offrira au Haut-Rhin les moyens d'accompagner sa croissance industrielle, de sécuriser ses infrastructures vitales et de poursuivre son engagement vers une économie plus résiliente, plus sobre et plus souveraine.